FCC PERFORMANCE

Coach Professionnel Certifié

E.C.C. EUROPEAN COACHING CERTIFICATE linkup Coaching

Gestion du cabinet: développer votre activité libérale

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Votre identifiant interne de formation : **GESTCAB**

Code : **93561**

Intitulé de la certification visée : **Actions de formation dispensées aux créateurs et repreneurs d'entreprise**

Code FORMACODE : **13260 ; 32047**

Code NSF : **415**

PROGRAMME DE FORMATION : GESTION DU CABINET / DEVELOPPEZ VOTRE ACTIVITE LIBERALE

Le nombre de professionnels de santé installés à leur compte est en nette progression.

En libérale, l'infirmière (er) est un véritable chef d'entreprise, ce qui impose de nombreux changements autant en terme d'organisation de travail, de soins mais aussi en terme d'approche culturelle de la profession.

D'un point de vue administratif, fonctionnel, autonomie et responsabilités de nouvelles contraintes apparaissent :

- Les aspects réglementaires et législatifs relatifs au mode d'exercice,
- L'adaptation aux droits des patients,
- Le conventionnement,
- La nomenclature, les facturations patients et les autres partenaires,
- Le statut contractuel,
- La réglementation inhérente au local professionnel,
- Les modalités de gestion des déchets de soins,
- Les organismes collecteurs obligatoires,
- Les garanties et assurances obligatoires,
- La couverture sociale de l'IDEL…
- Les contrats d'association, de collaboration et de remplacement…

L'exercice libéral est une spécialité à part entière qui nécessite une formation de gestion de son cabinet afin de conduire son activité de manière pérenne. L'infirmier (ère) travaillera en étroite collaboration avec de nombreux partenaires sociaux et médicaux, il (elle) sera souvent le seul interlocuteur entre le patient, la famille et les autres professionnels du secteur.

Etre formé à ce nouvel environnement correspond donc à une nécessité.

ORGANISATION :

Durée conseillée : 5 jours, 35 H

En présentiel : 3 Bis rue des Lamineurs 44570 Trignac

Distanciel : E. Learning / visio

Public & pré-requis

Public cible :

- ✓ Infirmier et infirmière en activité ou non

Pré-requis :

- ✓ Diplôme d'état d'infirmier (e)

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques : remise à chaque stagiaire un support papier ou numérique

Si vous faites le choix du présentiel :

- ➢ La salle pédagogique est équipée d'un retro projecteur
- ➢ Accès internet et wifi
- ➢ La formation se déroulera avec des supports numériques
- ➢ Les apprenants auront à leur disposition des revues spécialisées et pourront ainsi réaliser des photocopies à leur convenance.
- ➢ Le partage des connaissances et des expériences facilitera la participation de chacun.

Si vous faites le choix du distanciel :

- ➢ E. Learning + supports numériques+ visio

TARIFS :

- Particuliers : 1875 euros TTC / PERSONNE / 35 H
- Entreprises : 2075 euros TTC/ PERSONNE/ 35H

Encadrement :

Formatrice expérimentée :

- Diplôme d'état d'infirmière, licence en gestion et management des établissements sanitaires et sociaux, Créatrice d'un cabinet libéral et exercice de la profession d'infirmière libérale. Aujourd'hui PDG de 4 sociétés.

Méthodes d'évaluation :

Test Pré Formation : Un questionnaire portant sur les connaissances relatives à la thématique est envoyé par mail à chaque apprenant avant le début de la formation (- 7 jours) via Google Forms et sera donc interprété avant le début de la formation . Cela permet au formateur professionnel du secteur d'évaluer les connaissances initiales de l'apprenant et d'adapter ses moyens pédagogiques.

Test Per formation : Des cas concrets et des mises en situations seront mis en application à la fin de chaque module travaillé.

Test Post formation : Celui-ci valide l'ensemble des modules travaillés, il est réalisé individuellement par chaque participant. Il se présente sous forme de quizz et QCM.

Un questionnaire d'évaluation du niveau de satisfaction « à chaud » sera remis et rempli sur place une demi-heure avant la fin de la formation et analysé par le formateur.

Un questionnaire d'évaluation du niveau de satisfaction « à froid » (3 mois) sera envoyé par mail via Google Forms à chaque participant, puis analysé par le formateur.

Ces 2 questionnaires seront différents : Le questionnaire « à chaud » permet de donner son avis sur la formation dans son ensemble. Le questionnaire « à froid » permet de d'interpréter l'adéquation entre les contenus pédagogiques et la prise de recul ainsi que la mise en pratique des compétences acquises.

La participation de l'apprenant sera sanctionnée par une attestation de formation ainsi qu'une attestation de présence.

Objectifs pédagogiques :

Cette formation devra permettre à l'apprenant d'être capable de :

- Appréhender les différents champs de l'exercice libéral,
- Etre acteur de son entreprise libérale et développer son activité de façon pérenne,
- Respecter le cadre législatif, réglementaire et déontologique,
- Comprendre les différents modes de facturation
- Maitriser la gestion, la comptabilité et le mode d'imposition d'un cabinet,
- Respecter les différents modes d'exercices (association, collaboration, remplacement)
- S'engager dans une démarche qualité.

Programme en détail :

1. MODULE 1 : Appréhender les différents champs de l'exercice libéral de ma profession d'infirmière.

1.1 Conditions d'installation, d'association et de remplacement

1.2 Choisir un statut juridique

1.3 Les honoraires rétrocédés

1.4 Les honoraires rétrocédés

1.5 Vous cessez votre activité : les formalités à accomplir

2. MODULE 2 : Connaitre l'équipement nécessaire pour son installation.

2.1 Le local professionnel

2.2 Matériel nécessaire à l'activité

2.3 Le véhicule

3. **MODULE 3 : Appréhender et faire les bons choix d'assurances.**

3.1 Les assurances complémentaires

3.2 Les cotisations et assurances obligatoires

3.3 Cotisations complémentaires non obligatoires mais essentielles

4. MODULE 4 : Exercer son activité libérale et engager sa pratique professionnelle dans une démarche qualité.

4.1 Organisation d'une tournée

4.2 Gérer les déchets de soins

4.3 La communication des IDEL

4.4 Affichage de vos tarifs : les obligations légales et les sanctions

5. MODULE 5 : Facturations des soins et aides à la modernisation de votre cabinet.

5.1. La nomenclature générale

5.2 Les indemnités spécifiques

5.3 L'exercice des infirmiers en pratique avancée

5.4 Les aides à l'activité et la régulation du conventionnement

5.5 Nomenclatures : la NGAP et la LPP

5.6 Le statut des patients

5.7 Les logiciels métiers au service de la garantie de paiement

5.8 Le forfait d'aide à la modernisation et informatisation du cabinet professionnel

5.9 Outils de gestion de l'IDEL

6. MODULE 6 : Comptabilité

6.2 Ouvrir un compte bancaire professionnel

6.3 Fiscalité

6.4 Savoir analyser sa 2035

6.4 Contrôle d'activité par les caisses d'assurance maladie

7. MODULE 7 Le développement de vos compétences

7.1 Développement professionnel continu

7.2 Le financement via le Fif-pl

7.3 Le Crédit d'impôt

7.4 Formations en non-présentiel et médecine alternative

8. MODULE 8 : Droit de prescription des infirmiers

Fin de la formation

- **Evaluations des compétences acquises 25 min**
- **Evaluations de la formation par les participants 5 min. « Evaluation à chaud »**
- **Remise des attestations de formations et de présences**
- **Evaluation à 3 mois de la formation « Evaluation à froid »**